

AVIS

Enquêtes publiques



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE
ENQUETE PUBLIQUE

En application des articles R.161-25 et suivants du code rural et de la pêche maritime - Relative à la désaffectation, au déclassement et à l'aliénation d'une partie du chemin rural au lieu-dit de Plan Gagnant sur la commune de La Plagne Tarentaise

Par arrêté municipal n° 2024-412 du 24/09/2024, le maire de la Plagne Tarentaise a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie du chemin rural de Plan Gagnant sur la commune de La Plagne Tarentaise. Monsieur NIVELLE Philippe a été désigné commissaire - enquêteur.

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre, seront consultables du **04/11/2024 au 19/11/2024 inclus** :

- En mairie de Macot - chef lieu : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales :

- Le mardi 5 novembre 2024 de 9h à 11h en mairie de Macot

- Le lundi 18 novembre 2024 de 14h à 16h en mairie de Macot

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées soit :

- Directement sur les registres en mairie de Macot (aux horaires d'ouverture)

- Par courriel à : mairie@laplagnetarentaise.fr

- Par courrier avec la mention « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante :

Mairie de La Plagne-Tarentaise
A l'attention du Commissaire enquêteur
Place Charles de Gaulle
CS50004
73216 AIME LA PLAGNE CEDEX

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales.

430134400



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE
ENQUETE PUBLIQUE

En application des articles R.161-25 et suivants du code rural et de la pêche maritime - Relative à la désaffectation, au déclassement et à l'aliénation d'une partie du chemin rural aux Granges de Macot sur la commune de La Plagne Tarentaise

Par arrêté municipal n° 2024-413 du 24/09/2024, le maire de la Plagne Tarentaise a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation d'une partie du chemin rural aux Granges de Macot commune déléguée de La Plagne Tarentaise. Monsieur NIVELLE Philippe a été désigné commissaire - enquêteur.

Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre, seront consultables du **04/11/2024 au 19/11/2024 inclus** :

- En mairie de Macot - chef lieu : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra deux permanences afin de recueillir les observations et propositions écrites et orales :

- Le mardi 5 novembre 2024 de 9h à 11h en mairie de Macot

- Le lundi 18 novembre 2024 de 14h à 16h en mairie de Macot

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées soit :

- Directement sur les registres en mairie de Macot (aux horaires d'ouverture)

- Par courriel à : mairie@laplagnetarentaise.fr

- Par courrier avec la mention « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante :

Mairie de La Plagne-Tarentaise
A l'attention du Commissaire enquêteur
Place Charles de Gaulle
CS50004
73216 AIME LA PLAGNE CEDEX

Le présent avis sera publié dans deux journaux d'annonces légales.

430137600

COMMUNE DE NOTRE-DAME DE
BELLECOMBEEnquête publique portant sur la modification de
droit commun n°1 du PLU de la commune de
NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Par arrêté du 05/11/2024, Monsieur le Maire de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

A cet effet, Monsieur Hervé GIRARD a été désigné par le Président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE du 02 décembre 2024 au 06 janvier 2025 inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU comprenant les pièces du dossier (le rapport de présentation et ses annexes, le règlement écrit et graphique, les annexes et les documents informatifs) ainsi que les avis des personnes publiques associées, sera consultable à la Mairie de Notre-Dame de Bellecombe, aux jours et aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU sera également consultable directement depuis internet sur le site de la Mairie : www.notredamedebellecombe.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE :

- Le lundi 2 décembre 2024 de 8h00 à 11h00

- Le mercredi 11 décembre 2024 de 9h00 à 12h00

- Le vendredi 27 décembre 2024 de 13h30 à 16h30

- Le lundi 6 janvier 2025 de 14h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossiers. Les observations sur la modification de droit commun n° 1 du PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par mail à l'adresse électronique suivante : plu.mdc1.enquetepublique.ndb@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Maire de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

435057500

VIES DES SOCIÉTÉS

Dissolutions

FRANCK MERLOZ CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 €
Siège social : 145 Rue Victor Hugo
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
917 467 789 RCS CHAMBERY

Par une décision de l'associé unique, en date du 30 juin 2024, il a été approuvé la démission du Gérant, décidé la dissolution anticipée de la société et a été nommé Monsieur Franck MERLOZ, demeurant 145 Rue Victor Hugo 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE, en qualité de liquidateur à compter de ce jour. Le siège de liquidation est fixé au 145 Rue Victor Hugo 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE.

Dépôt légal au greffe du Tribunal de commerce de CHAMBERY
Pour avis, le liquidateur

435113000

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

SYNDICAT DU PAYS DE
MAURIENNE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Yves DURBET - Président
Maison de l'intercommunalité
Avenue d'Italie

73300 St Jean de Maurienne
Tél : 04 79 64 12 48

SIRET 25730233100026

L'avis implique un marché public

Objet : Etude au stade AVP d'aménagement concourant à la réduction du risque « inondation » du Bugenet au hameau de la Scie (commune de Saint-François-Longchamp, 73)

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci-dessous avec leur pondération

40% Valeur technique de l'offre

60% Prix

Remise des offres : 02/12/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 08/11/2024

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

435112200

Avis divers

Changement de régime matrimonial

AMÉNAGEMENT
DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François CONVERS, notaire au sein de la SELARL dénommée "FCMB NOTAIRES" titulaire d'offices notariaux à CHAMONIX MONT-BLANC (74400), 165, rue du Docteur Paccard, et à BOEGE (74420), 35 route de la Vallée Verte, CRPCEN 74018, le 5 juin 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Robert Denis Joseph CHARBONNIER, retraité, et **Madame Monika KREIDL**, retraitée, demeurant ensemble à GRESIN (73240) 450 chemin de Sous La Roche.

Monsieur est né à LE PONT-DE-BEAUVOISIN (38480) le 4 avril 1950,

Madame est née à DINSLAKEN (ALLEMAGNE) le 7 mai 1955.

Mariés à la mairie de GRESIN (73240) le 16 août 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

APPORT DE BIEN PROPRE

Monsieur Robert Denis Joseph CHARBONNIER déclare apporter :

A SAINT-GENIX-LES-VILLAGES (SAVOIE) 73240, 450 Chemin de Sous la Roche,

Grésin,

Une maison à usage d'habitation cadastrée : Préfixe 127, Section A, N°526, Lieudit : 450 chemin de Sous la Roche, Surface : 04 a 64 ca, Préfixe 127, Section A, N°1297, Lieudit : Sous la Roche - Grésin, Surface : 38 a 05 ca, Préfixe : 127, Section A, N°1298, Lieudit : Sous la Roche - Grésin, Surface : 40 a 10 ca, Préfixe 127, Section A, N°1299, Lieudit : Sous la Roche - Grésin, Surface : 88 a 11 ca, Total surface : 01 ha 70 a 90 ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

435227700



Marchés publics

Agir en proximité
avec les acheteurs
publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact

Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com